



FORMATION INITIALE EN SANTÉ-SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉLUS DU CSE MOINS DE 300 SALARIÉS

Formation obligatoire des membres du CSE agréée par la DRIEETS

FORMATIONS COURTES

INITIATION

NEW

DIST.

Ref. : 8910225

Durée :
5 jours - 35 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 2750 € HT

Repas inclus

La prévention des risques professionnels est un enjeu majeur pour le bien-être des salariés et la pérennité de l'entreprise. Cette formation est conçue pour accompagner les membres du CSE nouvellement élus à remplir leur rôle essentiel en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Grâce à une approche pratique et interactive, vous serez en mesure de définir un plan d'action efficace pour améliorer le fonctionnement du CSE et contribuer activement à la protection des collaborateurs. Vous découvrirez les outils indispensables pour analyser les risques et accidents du travail, identifier les dangers et mettre en place des mesures préventives concrètes. Offrez à votre entreprise une gestion proactive de la sécurité au travail et renforcez l'engagement collectif pour un environnement de travail sain et sécurisé.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Lyon

11 juin au 02 juil. 2025

- 11/06/2025 09:00 --> 11/06/2025 17:30 à Lyon
- 12/06/2025 09:00 --> 12/06/2025 17:30 à Lyon
- 13/06/2025 09:00 --> 13/06/2025 17:30 à Lyon
- 01/07/2025 09:00 --> 01/07/2025 17:30 à Lyon
- 02/07/2025 09:00 --> 02/07/2025 17:30 à Lyon

OBJECTIFS

Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres
Connaître et savoir mettre en œuvre les principaux outils et méthodes en matière de prévention des accidents du travail : analyse d'accident et analyse des risques
Contribuer à la protection de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail dans l'entreprise
Être force de proposition dans l'entreprise en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

POUR QUI ?

Membres de la délégation du personnel élus titulaires et suppléants au CSE
Membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

PRÉREQUIS

Être élu (e) au titre du premier mandat au Comité Social et Économique

COMPÉTENCES ACQUISES



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



Suivre et évaluer les actions de prévention mises en place en matière de santé, sécurité et conditions de travail, afin de garantir leur efficacité à long terme.

PROGRAMME

Pendant

MODULE 1 - Connaître la réglementation relative aux missions santé-sécurité du CSE - 1 jour

Introduction

- Tour de table : présentation personnelle, recueil des attentes
- Les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé-sécurité
- Les responsabilités en santé-sécurité : notions de base sur la responsabilité civile (faute inexcusable) et pénale

Les missions du CSE en matière de santé-sécurité

- L'étendue des missions et du champ d'action: informations, consultations, inspections, enquêtes, le référent CSE harcèlement et agissements sexistes
- Les liaisons avec les autres acteurs sécurité externes et internes à l'entreprise : CARSAT, Inspecteur du Travail, médecin du travail, animateur sécurité...
- Le cas particulier des salariés intérimaires et des opérations réalisées par des entreprises extérieures

Brainstorming : sur les représentations de chacun des termes Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail

Les moyens d'action du CSE en matière de santé-sécurité

- L'organisation des réunions en lien avec la santé-sécurité : intégration dans l'ordre du jour, invités, décisions, procès-verbal, coordination avec la CSST
- Les exemples de sujets pour lesquels le CSE doit intégrer la santé-sécurité dans sa réflexion : aménagements des lieux de travail, contrôle de l'activité des salariés, évaluation professionnelle, réorganisations...
- La réalisation des inspections et des enquêtes en cas d'accident

Atelier de réflexion : autour du contenu d'un ordre du jour

Les ressources documentaires utiles pour le CSE

- Sites internet, ressources INRS ...

Les informations et consultations obligatoires

- Les projets importants, documents : bilan HSCT, PAPRIACT, BDES...
- Le recours à expertise
- Les conditions, les modalités

L'exercice du droit d'alerte et du droit de retrait

- La procédure en cas de danger grave et imminent
- La procédure en cas d'atteinte à la santé

Partage d'expériences : échanges entre les stagiaires et l'intervenant, illustrations sur les pratiques existantes

Pendant

MODULE 2 - Faire des visites de sécurité - 1 jour

Cerner les enjeux réglementaires

- Les 9 principes généraux de prévention



- Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et son lien avec l'inspection du CSE
- Définitions : notions de facteurs de risques, situation à risque...
- Le mécanisme de l'Accident

Appliquer la méthodologie de la visite

- Distinguer les types de visite : inspections, analyse du travail réel : avantages et limites
- Choisir une stratégie d'intervention : thème, secteur...
- Préparer la visite
- Connaître les phases : de l'identification à la maîtrise des situations à risque
- Les outils

Évaluation en continu: exercices et questionnements réguliers de la part de l'intervenant

Identifier les principaux facteurs de risque

- Éclairage, bruit, manutention, TMS, produits chimiques, machines, engins, risques psychosociaux...
- Leurs causes et leurs conséquences
- Les observables à prendre en compte pour bien les analyser

Examiner tout document utile se rattachant à la visite du CSE

- Le document unique
- Les registres obligatoires

Exercice d'application : travail en groupe sur la chasse aux risques

Avant

MODULE 3 - Analyser les accidents du travail - 1 jour

Cerner le rôle et la nécessité de l'analyse des accidents

- La pyramide des risques
- La mise en évidence de la multi-causalité des phénomènes lors de la survenance d'un accident ou d'un incident
- L'analyse des accidents : une action de prévention

Identifier les différents outils d'analyse

- Les fiches d'analyse
- Le diagrammes causes effets
- L'arbre des causes

Connaître la méthode de l'analyse d'accident

- Les étapes
- Le recueil des faits : attitudes favorisant le dialogue, pièges à éviter, les acteurs à impliquer

Exercice d'application : formulation des faits

- L'analyse des faits : la méthode de l'Arbre des causes

Exercice d'application : réalisation de cas pratiques à partir d'un exemple d'accident sur BD

Cerner les notions d'accident du travail et de maladie professionnelle

- Les définitions
- Les conditions de reconnaissance

Pendant

MODULE 4 - Analyser une situation concrète de travail - 1 jour

Visite terrain



- Visiter un poste de travail ou un atelier de l'entreprise

Étude de cas : visite sécurité en tutorat avec l'intervenant

Réaliser le débriefing de la visite

- Déroulement, difficultés rencontrées, plan d'action
- Synthèse des observations
- Hiérarchisation des risques
- Définition d'actions d'amélioration

Rédiger le compte-rendu à présenter au Président du CSE

- Communiquer
- Diffuser l'information sur les actions conduites auprès des salariés
- Échanger avec les salariés et coopérer avec les autres instances représentatives du personnel

Partage d'expériences : échanges de bonnes pratiques

Pendant

MODULE 5 - Prévenir les risques psychosociaux - 1 jour

Les RPS : de quoi parle-t-on ?

- Recenser les facteurs de risques reconnus

Test des connaissances : quizz afin d'échanger sur certaines idées reçues et freins en matière d'identification et de traitement des problématiques liées aux RPS

- Les pistes pour agir en tant que représentant du personnel
- Faire du manager un acteur clé

Partage d'expériences : échanges entre les stagiaires et l'intervenant

INTERVENANTS

Sébastien MOAL

Formateur en Droit & pratique des relations du travail
Indépendant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Cette formation, en plusieurs modules, alterne théorie et pratique et met l'accent sur les échanges et le mode collaboratif.

Chaque module intègre une approche pédagogique interactive et pratique qui combine à la fois des exposés théoriques et des exercices pratiques basés sur des cas réels. Les exercices d'application favorisent l'interaction et la participation des stagiaires et permettent une évaluation en continu des acquis de la formation.

Les études de cas et les mises en situation proposées tout au long de chaque module s'appuient sur des situations professionnelles rencontrées par les stagiaires, favorisant ainsi une application concrète des concepts théoriques.

Le travail en sous-groupes sous forme d'ateliers permet de stimuler la collaboration entre stagiaires et favorise une meilleure imprégnation de l'apprentissage grâce à des discussions et des retours d'expériences sur les pratiques des entreprises.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 0040